

RÉCITS COLLECTIFS ET NOUVELLES ÉCRITURES VISUELLES

Sous la direction de Francine Saillant
et Michaël La Chance



**Presses de
l'Université Laval**

JUDAÏSME HASSIDIQUE ET LAÏCITÉ DANS L'ESPACE PUBLIC À OUTREMONT

PIERRE ANCTIL

Professeur d'histoire, CÉLAT, Université d'Ottawa

Après un questionnement collectif parfois déchirant sur fonds de survie culturelle, la majorité démographique francophone a fait le choix, à la fin des années 1970, d'orienter les immigrants allophones vers l'école publique de langue française. S'est aussi manifestée en corollaire à cette époque la volonté expresse d'ouvrir la société québécoise à de nouvelles formes de diversité, choix qui s'est traduit entre autres par la promotion explicite d'une idéologie interculturelle et par l'élargissement des référents de base de la québécoïté (Anctil 1996). Est ainsi apparu pour la première fois un récit collectif qui cherchait à aller au-delà des balises traditionnelles du devenir historique canadien-français, pour englober des personnes et parfois des collectivités dont l'origine se situait dans un cadre nettement plus vaste. Bon an mal an, des milliers d'immigrants pouvaient revendiquer une appartenance au Québec sans être de langue maternelle française, sans se déclarer d'origine chrétienne et surtout sans devoir partager certaines formes particulières de civilité ou de vouloir vivre collectif déjà établies. Dans le nouveau récit national québécois en émergence, il était dorénavant possible de tolérer une palette identitaire nettement plus étendue et des manifestations culturelles jusque-là inconnues, pour autant que le français soit reconnu comme langue commune et que les frontières demeurent perméables entre les différentes communautés culturelles présentes sur le territoire. Ces conceptions généreuses de la diversité se sont toutefois heurtées dans certains cas à des réalités plus complexes, où se trouvaient posée la question de la laïcité, de l'imperméabilité de certaines collectivités au dialogue et du refus de maintenir ouverts certains canaux de communication sociale. Lors du débat sur l'accommodement raisonnable et en particulier au moment des audiences de la commission Bouchard-Taylor, de nombreux exemples présumés de repli et d'isolement culturel délibéré ont été cités par divers intervenants, qui presque tous mettaient en cause des collectivités juives ou islamiques de tradition orthodoxe.

La plupart de ces dénonciations reposaient sur des informations partiales véhiculées par certains médias montréalais, souvent à partir de reportages incomplets ou présentant des informations fausses¹. On y trouvait par exemple pêle-mêle des propos déformés sur le coût de la nourriture cachère, sur les contraintes de nature religieuse que les pratiquants juifs et musulmans imposeraient aux institutions publiques, ainsi que concernant la localisation de certains lieux de culte. Plusieurs événements d'ampleur limitée ont même été érigés en cas types par des

1 On peut trouver dans le rapport de la commission Bouchard-Taylor une compilation de ces reportages pour la période de mars 2006 à juillet 2007 (Rapport 2008 : 18, 53).

reportages très insistants, au point où ils sont devenus le symbole de la résistance de certaines collectivités fortement religieuses à l'intégration et au changement. Ce fut le cas par exemple en 2006-2007 de l'épisode entourant les vitres extérieures du YMCA du Parc, qu'une communauté hassidique voisine jugeait source d'embarras du fait que l'on pouvait observer depuis la rue des femmes pratiquant la gymnastique. Surtout, concernant les juifs et les musulmans, les médias ont reproduit à satiété et hors contexte des images porteuses de stéréotypes visuels explicites. Dans ces photographies, l'on voit des individus, la plupart du temps des hommes, portant des vêtements inclassables et arborant des couvre-chefs inhabituels. Repris à satiété, ces clichés ont projeté une impression très forte de marginalité et de repli sur soi, alimentant ainsi les pires préjugés au sujet de pratiquants traditionnalistes, souvent des juifs hassidiques habitant les quartiers centraux de la métropole. De telles images ont même fini par convaincre de nombreux observateurs, mal renseignés, que l'ensemble des juifs et des musulmans installés à demeure au Québec étaient des adhérents des courants religieux conservateurs ou ultra-orthodoxes. Au sein de ces collectivités, la plupart des adhérents rejetteraient tout accommodement avec le milieu environnant et prôneraient le maintien d'une forte distance avec la culture dominante. Or la réalité est toute autre. Une fine observation anthropologique montre au contraire que même attachés à des croyances religieuses traditionnalistes, les tenants de ces communautés non chrétiennes adoptent, dans certains contextes, des pratiques et des comportements tout à fait modernes qui se rapprochent de ceux que l'on retrouve au sein de la population majoritaire. Face à certains développements technologiques entre autres, et confrontés à des valeurs de libéralisme politique aujourd'hui très répandues, ils choisissent librement d'adapter leur discours et leur attitude sans pour autant modifier leur récit fondateur. Nous examinerons en particulier sous cet angle le cas des juifs hassidiques de la municipalité d'Outremont, dont la notoriété est devenue très grande depuis quelques années dans les médias francophones et qui constituent en quelque sorte, pour le meilleur et pour le pire, un cas type au sein de la société québécoise.

* * *

Les juifs hassidiques, en plus de leur comportement échappant aux normes sociales en vigueur, présentent une image extérieure qui reste difficile à décoder pour la masse des citoyens. Regroupés dans des quartiers spécifiques de Montréal — et en particulier dans la partie la plus à l'est de l'arrondissement d'Outremont — où ils entrent en contact soutenu avec des populations francophones de tradition catholique, les Pieux offrent au regard une concentration démographique et une densité institutionnelle religieuse peu communes dans un contexte de modernité. Qui plus est, la face visible de leur culture, telle que perçue d'un point de vue exogène, présente une opacité particulière qui peut paraître déroutante au premier abord, ceci en l'absence de récit ou de discours explicatif dirigé vers ceux qui ne font pas partie du groupe. Car, et c'est bien ce qui semble le plus incompréhensible au premier venu, les Juifs de tradition hassidique ne paraissent pas vouloir communiquer avec le milieu ambiant dans lequel ils baignent et donnent l'impression de se refuser à toute explication quant à leur attitude face à la société dominante. Ils vont et viennent selon une logique connue d'eux seuls, apparemment indifférents au jugement de leurs concitoyens, ce qui peut provoquer le trouble au sein d'une société où les valeurs de partage et de civilité figurent très haut dans les priorités communes. Parfois désarmés par un tel silence,

les voisins des Pieux ne peuvent le plus souvent que s'en remettre à des impressions et à des stéréotypes qui, souvent, débouchent sur des perceptions susceptibles d'alimenter la méfiance et l'incompréhension. Dans les sociétés modernes, basées sur une acceptation générale des critères reconnus de vivre-ensemble et où se manifeste un pluralisme sans cesse croissant, cette situation sème le doute quant à la sincérité de ceux qui paraissent se mettre si volontairement à l'écart. Il y a donc là, dans le cas des Pieux, à la fois une difficulté à résoudre sur le plan de l'inclusion et de l'acceptation de la différence, et une impasse à surmonter dans l'ordre d'un récit explicatif illisible ou esquissé seulement en filigrane au milieu du tumulte général de la vie urbaine.

Partons immédiatement à la recherche de la trame historique à l'origine du comportement observé dans le milieu outremontois contemporain. Le mouvement hassidique doit sa naissance à la prédication et au comportement mystique d'un thaumaturge d'origine modeste né en Pologne vers 1700, connu sous le nom d'Israël ben Eliezer. Peu de faits objectifs sont avérés au sujet de sa biographie, sinon que le fondateur insista au cours de sa vie sur la piété, la méditation et la simplicité dans la croyance, en opposition au courant misnagdique dominant au sein du judaïsme qui mettait l'accent sur l'étude savante, l'érudition et l'exégèse biblique. En somme, deux conceptions de la judéité s'affrontaient dans ce cas, dont la première visait à soulager les souffrances ainsi que les difficultés matérielles des gens simples par des interventions mystiques et le recours à l'épanchement affectif, tandis que la seconde envisageait le salut de l'âme surtout par la réflexion et la pensée rationnelle. Israël ben Eliezer attira bientôt à lui des disciples fascinés par son enseignement et ses qualités charismatiques, et leur nombre ne cessa de croître de son vivant. Ces fidèles lui donnèrent bientôt le nom de Baal Shem Tov (le maître du nom divin), ou Besht selon l'acronyme hébraïque, et se déclarèrent ses disciples d'une manière exaltée et admirative de sa piété, d'où leur nom de *Hassidim*, c'est-à-dire les Pieux. La tonalité particulière du hassidisme polonais et son caractère fortement communautaire s'étendirent au cours du XIX^e siècle à de nouvelles régions et furent repris aux générations suivantes par des maîtres qui fondèrent à leur tour de nouvelles écoles autonomes toutes érigées dans l'esprit du créateur du mouvement. Sans jamais abandonner les bases traditionnelles du judaïsme, ni ses ouvrages fondateurs, notamment la lecture attentive du Talmud, les Hassidim en vinrent ainsi à occuper un espace considérable au sein de la mouvance juive est-européenne, en opposition parfois virulente au positionnement de l'élite rabbinique en place. Sans dévier sur le plan doctrinal ou quant aux préceptes et exigences essentielles du judaïsme, les Hassidim n'en offraient pas moins une interprétation divergente de certains devoirs spécifiques de piété et de l'esprit général de la pratique religieuse. Surtout ils se regroupèrent en un réseau dense de maisons de prière et d'académies talmudiques, souvent placées sous l'autorité d'une figure mystique, et qui prirent de forts accents communautaires avec le temps. En une époque marquée par la persécution antisémite et par un dénuement matériel très grand, le hassidisme est-européen attira à lui des masses juives considérables et laissa des traces dans toute la mouvance judaïque jusqu'à aujourd'hui.

Nous trouvons là le récit fondateur du hassidisme, présenté comme une réponse à l'isolement social croissant et à la discrimination parfois violente que subissaient les Juifs au sein de l'Empire russe. Faute de pouvoir agir véritablement sur ces phénomènes de marginalisation imposés depuis l'extérieur, les adeptes du Baal Shem Tov se portèrent vers la sphère mystique et accentuèrent l'intensité de leur pratique religieuse, au point d'en faire le centre de leur existence tant sur le plan affectif que communautaire. En somme, tout dépend de Dieu et chaque geste, même

sans signification doctrinale particulière sur le plan du judaïsme, pouvait être transformé en une quête de la présence divine et en une reconnaissance de l'ascendant du spirituel sur les préoccupations de ce monde. Dans cette prise de position piétiste, on aurait eu peine à trouver un message particulier sur le plan de l'idéologie sociale ou de la lutte politique. Le hassidisme en effet ne cherchait pas à combattre directement l'oppression dont ses membres étaient victimes, en se portant à l'encontre d'une situation objective ou en se projetant dans un univers de significations matérialistes. Plutôt, il tentait de resserrer les liens entre ses adeptes pour les mettre à l'abri, si possible, des exactions les plus graves et pour leur insuffler un sentiment de proximité face aux finalités ultimes de l'existence, soit la fidélité à la loi judaïque et l'attente exaltée de la Jérusalem céleste. Né au sein d'un monde juif traditionnel, dans le sens de prémoderne et de préscientifique, où dominaient l'habitat rural et les occupations commerciales à petite échelle, le hassidisme se porte aujourd'hui avec le même élan religieux mystique à l'assaut des sociétés où sont apparues la démocratie, l'industrialisation et la modernité. Le mouvement porte donc en lui un rejet assez ferme, par ses origines historiques, des mœurs dites contemporaines et maintient le cap sur l'observation la plus stricte des lois mosaïques, même dans un fort contexte de libertés individuelles. De là vient généralement sa couleur souvent fortement conservatrice sur le plan social et sa propension à l'isolement, même au sein des grands ensembles urbains.

Ce rejet apparent de la modernité, source d'étonnement parfois pour ceux qui l'observent de l'extérieur, se note par de nombreux traits et comportements, dont la séparation stricte des sexes dans les activités communautaires et au sein de la famille, la méfiance face aux influences culturelles dites contemporaines et face aux médias de masse, et enfin dans le contrôle social qui s'exerce au sein des groupes eux-mêmes, notamment pour ce qui est du mariage endogame. Les hassidiques ne s'exposent en général pas au vivre-ensemble qui paraît si naturel à la plupart des citoyens, règlent leur existence selon un calendrier rythmé par les fêtes juives et le repos du sabbat, et travaillent au sein de petites entreprises où la pratique stricte du judaïsme ne rencontre aucun obstacle particulier. C'est sans compter la consommation en toutes circonstances de nourriture cachère, l'adhésion à des mouvements sociaux appartenant en propre au hassidisme et le recours à un réseau institutionnel très balisé dans toutes les sphères d'activité humaine. Le discours explicatif interne que proposent les différentes communautés hassidiques présentes à Montréal trouve donc ses racines dans le récit biblique de la création du monde, puis dans les différents épisodes qui constituent la trame des cinq livres de Moïse, aussi appelés *Torah*, mieux connus dans la chrétienté sous le nom de Pentateuque. À partir de ce matériau traditionnel du judaïsme, plusieurs fois commenté et remanié au cours des siècles, les juifs hassidiques composent une narration messianique s'appliquant à l'ère présente, c'est-à-dire où la venue de Dieu est imminente et la nécessité de respecter sa loi d'autant plus impérieuse dans ces circonstances. À ce fonds spirituel immuable du judaïsme, sous son incarnation plusieurs fois millénaire, s'ajoute donc une sensibilité historique beaucoup plus récente enracinée dans la vie polonaise est-européenne, laquelle enseigne de se méfier des diverses incarnations de la modernité, du libéralisme politique et de l'émancipation de l'individu.

Ces positionnements pourraient très bien ne pas être porteurs en eux-mêmes d'une imagerie spécifique, d'autant plus que Dieu ne trouve pas dans le judaïsme à revêtir une incarnation physique ou matérielle particulière. De même qu'il est impossible de prononcer le nom de Dieu, on ne peut le représenter sous une forme quelconque, ni humaine, ni abstraite, ni éthérée.



Inauguration d'une nouvelle torah par la communauté hassidique Belz, rue Jeanne-Mance, quartier Mile-End, Montréal. Photo : Stephen Lapidus, 2010.

La rupture entre le hassidisme et l'image serait ainsi consommée en somme, n'eût été l'attachement intense des adeptes de cette tradition à la période historique qui avait été celle de leur fondateur, le Besht, et au pays dont il était issu, la Pologne. Privés d'une imagerie visuelle judaïque qu'ils auraient partagée avec les juifs des courants plus tournés vers la modernité et bien inscrits dans le milieu nord-américain séculier, les Hassidim ont sacralisé les coutumes et les pratiques sociales les plus prosaïques qui avaient été celles des premiers adeptes de leur interprétation du judaïsme. La manière qu'ont les Pieux de se vêtir — pour les hommes avec de longues redingotes noires et des chapeaux de fourrure —, de manger et de célébrer, leurs gestes et leurs intonations de voix, veulent souvent rappeler un attachement indéfectible aux grandes figures historiques du hassidisme, qui toutes ont vécu dans diverses parties de l'Empire russe et adopté les coutumes les plus courantes du XIX^e siècle est-européen. Jusqu'à la langue patrimoniale des Hassidim, le yiddish, qui dans ses divers dialectes régionaux rappelle le vernaculaire des populations d'origine modeste qui embrassèrent au départ le point de vue mystique du Besht. Ceci n'exclut pas bien sûr certains gestes très visibles dictés par la *Torah*, comme le port pour les hommes de couettes sur le côté du crâne, appelées *peyes*, la construction de cabanes extérieures pour la fête de Souka et le port de phylactères chaque matin. Il reste que la face visible des Pieux évoque en tout point la culture séculière du XIX^e siècle, souvent non juive, des diverses contrées est-européennes dont ils sont originaires.

On se retrouve ainsi devant le paradoxe d'une identité hassidique se réclamant à grands cris de la tradition judaïque la plus exigeante sur le plan des pratiques quotidiennes et liturgiques,

mais dont l'image extérieure, celle qui est offerte aux observateurs indifférenciés, se rattache fermement au contexte historique récent ayant présidé à la diffusion des enseignements du Besht et de ses héritiers principaux. Peut-être faut-il comprendre par là que les conditions concrètes et l'esprit dans lesquels est apparu le hassidisme comptent presque autant aux yeux de ses adeptes que les commandements du judaïsme, identiques sur tous les continents et à travers tous les contextes culturels qu'ait connus l'humanité au cours des trois derniers millénaires. La piété exemplaire des premiers « saints » hassidiques, appelés *tsadikim*², l'impression très forte qu'ils ont laissée dans leur milieu d'appartenance immédiat et leur capacité à transmettre un héritage durable dans un contexte culturel précis, ont donc marqué de manière permanente le hassidisme jusqu'à aujourd'hui. Ceci se vérifie d'autant plus que ce mouvement religieux n'est certes pas unanime dans ses diverses incarnations régionales et historiques, et qu'une différenciation importante s'est imposée peu à peu au sein de cette mouvance à mesure que des « ramifications » nouvelles apparaissaient en Hongrie, en Ukraine ou dans diverses parties de l'Empire russe. Montréal compte au moins une dizaine de groupes distincts, issus de la prédication de personnalités hassidiques actives surtout au XIX^e siècle, et qui vivaient dans des régions européennes parfois géographiquement éloignées les unes des autres. Ils sont d'ailleurs aisément identifiables par des détails vestimentaires, par les dialectes du yiddish et par le fait qu'ils se réunissent pour la prière et la vie sociale en des endroits distincts.

Les Hassidim de Montréal appartiennent à des groupes transnationaux de tailles très variables, certains regroupant plus de cent mille adeptes dans plusieurs pays, d'autres à peine quelques milliers. Des dix groupes présents dans la région montréalaise, cinq constituent plus de 90 % du total et cinq moins de dix pour cent. Après le nom de chaque groupe, nous avons précisé l'origine territoriale.

Les cinq plus nombreux sont, dans l'ordre alphabétique, Belz (Galicie), Loubavitch (Russie), Satmar (Hongrie), Skver (Ukraine) et Tash (Hongrie) ; les autres sont Bobov (Galicie), Brestslav (Podolie), Klausenburg (Transylvanie), Munkacs (Hongrie) et Viznitz (Bucovine) (Bauer 2010 : 219).

* * *

Il reste que, malgré une fidélité exemplaire à la fois au judaïsme et à la tradition ashkénaze européenne d'avant la Shoah, les Hassidim de Montréal ont traversé depuis quelques décennies un processus très profond d'adaptation au monde nord-américain et québécois. Sans modifier d'un iota le récit fondateur sur lequel leur comportement est basé, et sans transformer substantiellement leur image extérieure, les Pieux ont entamé un travail d'adaptation à une société où l'antisémitisme n'est pas une politique d'État et où le recours à la violence physique contre les



Le Centre communautaire des Satmar, séparé par une simple ruelle du YMCA du Parc, rue Saint-Viateur, Montréal. Photo : Pierre Ancitil, 2011.

La façade de l'édifice du YMCA du Parc, avenue du Parc, Montréal. Photo : Pierre Ancitil, 2011.

2 *Tsadik* au singulier.

Juifs, en tant que collectivité constituée, demeure pour l'essentiel impensable. La démocratie, la laïcité, le libéralisme et les droits fondamentaux de la personne ont pesé de tout leur poids sur ces communautés hassidiques transplantées depuis plus de soixante ans en terre québécoise, de même que plus récemment le récit national québécois portant sur la diversité culturelle. Généralement, il est en effet possible de faire remonter à 1941 l'arrivée à Montréal des premiers groupes hassidiques polonais ayant échappé au génocide nazi. Leurs adeptes voyagèrent vers l'est depuis la Pologne dans des conditions très périlleuses, via le chemin de fer transsibérien, puis débarquèrent sur la côte de la Colombie-Britannique après avoir traversé le Pacifique depuis Shanghai ou un port de mer japonais³. Ils traversèrent ensuite tout le Canada pour s'établir à Montréal, où les attendait un petit noyau de pratiquants orthodoxes. Pour l'essentiel toutefois, les Pieux ont commencé à s'établir au Québec après 1948, quand les portes de l'immigration canadienne se sont ouvertes de nouveau au lendemain du deuxième conflit mondial. À part de rares exceptions, comme celle du rabbin Yudel Rosenberg⁴, installé à Montréal avec sa famille vers 1918, le hassidisme québécois demeure un phénomène de l'après-guerre, et dont la présence dans le milieu urbain montréalais ne s'observe vraiment qu'à partir des années 1980. Autre fait déterminant, les Juifs hassidiques d'aujourd'hui sont les survivants de communautés est-européennes beaucoup plus anciennes, décimées pendant l'occupation allemande de la Pologne et de la Russie, et que l'on a tenté de reconstituer en Amérique du Nord ou en Israël après 1948. Il n'y a aucun doute que l'expérience du génocide et de la persécution sous des formes aiguës fait partie de l'héritage historique récent des Hassidim montréalais et colore encore très nettement leur vision d'eux-mêmes et de la société au sein de laquelle ils vivent.

Malgré cela, il suffit d'observer le mode de vie des Pieux pour constater à quel point les ajustements au monde contemporain sont fréquents dans leur comportement quotidien. Bien qu'ils réprouvent le contenu habituel des médias de masse, les Hassidim utilisent couramment des technologies de communication sophistiquées et nombre de groupes ont mis en ligne des sites très alléchants sur le plan de la forme et de l'interactivité, sans jamais délaissier toutefois les enseignements de base de leur mouvement. On se retrouve ainsi en présence de portails audacieux et modernes quant au mode de transmission de l'information, mais proposant un contenu extrêmement traditionnel et des valeurs sociales plus que conservatrices. Ce parti pris se note par exemple dans le fait qu'aucune femme n'apparaît dans les médias hassidiques et qu'on n'y retrouve aucun message à portée strictement séculière. Il en va de même au sein de la vie urbaine où les Pieux peuvent côtoyer, parfois de très près, différents phénomènes sociaux qu'ils réprouvent, mais sans se laisser influencer dans leur attitude générale par ce genre de proximité. De fait, il n'existe pas une seule avancée technologique récente dont les juifs hassidiques n'aient tiré profit d'une manière ou d'une autre, toujours en s'empressant cependant d'en baliser le contenu objectif et la signification symbolique. Il y a longtemps par exemple que les ordinateurs, les téléphones cellulaires et les sites Internet à vocation sociale font partie du quotidien des Hassidim, et ils en font un usage intensif et constant, sauf les jours de sabbat et de fête quand un embargo universel entre en vigueur. Il en

3 Ces événements eurent lieu avant l'attaque japonaise sur Pearl Harbour, le 7 décembre 1941.

4 Voir la biographie du rabbin Rosenberg dans l'ouvrage de Haim-Leib Fuks, *Hundert yor Yidische oun Hebreyshe literatur in Kanade*, Montréal, 1982, traduit par Pierre Anctil, *Cent ans de littérature yiddish et hébraïque au Canada*, Sillery, Septentrion, 2005, p. 357-361.

va de même depuis des décennies pour ce qui est des automobiles, des ouvrages pieux finement imprimés, de la médecine et des voyages au long cours, à condition cependant que les préceptes habituels de séparation des sexes, de la cachérouet et de modestie vestimentaire soient respectés, de même que tout ce qui touche le calendrier judaïque. Les Hassidim n'adhèrent pas nécessairement à la culture scientifique en soi, si cela pouvait signifier par exemple un affaiblissement de leurs croyances religieuses ou l'introduction d'un doute ontologique dans leur système de valeurs, mais ils n'ont aucun scrupule à faire usage à leurs fins d'un outil de communication moderne ou d'une application concrète. Plusieurs grands leaders spirituels hassidiques, dont le *rebbe* Menachem Mendel Schneerson de la secte des Loubavitch, n'ont pas hésité à apparaître de leur vivant sur des plateformes de transmission électronique de l'information, dont *YouTube*, ou y ont été insérés par leurs disciples soucieux de donner à leur message un retentissement plus universel.

Des adaptations particulières au milieu québécois ont aussi été remarquées au cours des dernières années, en plus de celles qui ont trait plus précisément au contexte nord-américain. Ces ajustements donnent aux Pieux qui vivent sur le territoire de l'île de Montréal une identité spécifique par rapport à leurs coreligionnaires vivant dans d'autres localités ou sur d'autres continents. Entre autres, il est possible d'observer au sein des différentes communautés hassidiques québécoises un usage accru du français, notamment dans le vaste milieu scolaire confessionnel qui a été mis sur pied par eux au cours des deux ou trois dernières décennies. Dans ces maisons d'éducation, quatre langues sont couramment enseignées dont, en plus du yiddish et de l'hébreu, deux langues qui ne sont pas considérées comme expressément juives et méritant la même attention pédagogique que les premières, soit le français et l'anglais. Dans ce contexte, où les langues véhiculaires de la judéité se méritent la priorité, l'anglais ne semble pas posséder de statut symbolique supérieur au français. Les témoignages ne manquent pas au sujet du fait que, malgré l'image de repli social et d'immobilisme culturel que projettent les tenants du hassidisme, le français ait gagné en influence au sein des diverses communautés locales, surtout dans le cas où des avantages administratifs et financiers peuvent être obtenus du gouvernement du Québec. Ces avancées ont été répercutées récemment dans une presse plus soucieuse de refléter la situation au sein des diverses communautés hassidiques (Gervais 2010a, 2010b). À tout le moins, l'impression est apparue dans certains milieux pieux qu'une sensibilité accrue au contexte linguistique québécois est utile et nécessaire. Certaines institutions religieuses outremontoises associées au hassidisme affichent d'ailleurs leur raison d'être exclusivement en yiddish et en hébreu, c'est-à-dire sans avoir recours à l'anglais. Plusieurs commerces tenus par des Pieux sur le Plateau Mont-Royal et dans les environs, et qui offrent de la marchandise adaptée au goût et aux exigences religieuses des Hassidim, sont maintenant visités par des clientèles non juives, en particulier un certain nombre de pâtisseries et de petits commerces de détail. Il en va de même de la mixité sociale dans les rues et dans les parcs, sans compter le fait que l'attention médiatique que se sont mérités les juifs hassidiques depuis quelques années a contribué à faire apparaître des porte-parole officiels au sein des diverses communautés, dont à Outremont un organisme fédérateur appelé COHO ou Coalition des organisations hassidiques d'Outremont et qui est présidé par Alex Werzberger⁵.

5 En Yiddish : *Feraynigte haredishe organizatsyes foun Outremont*.

Au moment où ces changements d'attitude étaient constatés de la part des Hassidim, des conflits plus pointus sont apparus entre cette minorité religieuse et une partie de la population francophone d'Outremont. La présence plus insistante de communautés hassidiques dans certains quartiers montréalais oblige en effet les résidents issus d'autres traditions à se questionner sur leur propre identité, dont les parlants français, et à redéfinir les balises sociales établies. L'émergence de contacts plus soutenus, ou à tout le moins d'une présence plus permanente des Pieux dans l'espace social commun, force parfois un repositionnement inattendu du vivre-ensemble et introduit de nouveaux éléments au sein de voisinages bien établis, dont celui d'une présence religieuse qui va parfois au-delà du consensus reconnu. Ces irritants potentiels se mesurent entre autre par la peine que se sont donnés certains élus et certains citoyens pour tenter d'interdire les signes extérieurs manifestes du hassidisme, comme dans le cas récent de l'érouv⁶ ou lorsque des lieux de prières dits illégaux ont été ouverts dans des résidences privées par des petites communautés de Hassidim (Patriquin 2010). La fréquence des rencontres dans des lieux publics, la densité accrue des populations d'allégeance hassidique et certaines manifestations plus visibles de piété, ont attisé parfois un sentiment d'intolérance dont se sont vite saisis les médias. Des enjeux comme le déneigement des rues⁷, la circulation d'autobus scolaires à certains moments de la journée ou des comportements plus exubérants associés à certaines fêtes religieuses sont ainsi vite devenus des sujets discutés partout dans la municipalité et même au-delà. Certaines attitudes d'aversion face à la présence hassidique ont par ailleurs été surtout avancées au nom d'une prise de position laïque radicale, qui exige que l'espace public soit libéré de toute forme de religiosité et le vivre-ensemble soumis à des critères de neutralité stricts. En soi ces notions n'ont rien d'offensant, si ce n'est qu'elles cachent dans certains cas une détestation à peine déguisée du hassidisme ou du judaïsme, et ne s'adressent pas par exemple aux adeptes d'un christianisme pourtant très ouvertement affiché dans les rues d'Outremont, entre autres à l'occasion des fêtes de Noël et du Nouvel An.

* * *

Or plusieurs éléments d'observation anthropologique, ainsi que de nombreuses déclarations faites au cours des ans à Montréal par les tenants du hassidisme, montrent sans l'ombre d'un doute que les Pieux comprennent très bien, sans vouloir s'en prévaloir pour eux-mêmes, les impératifs de la laïcité tels que manifestés au sein d'une société démocratique. De fait, ils ont décodé depuis longtemps que la neutralité de l'État et des intervenants dans le domaine de la santé et des services sociaux leur permet au contraire de préserver dans leur sphère privée un espace de religiosité judaïque intense. Il en va de même de la Charte des droits et des libertés du Canada, et de son équivalent québécois, qui offrent aux Hassidim des garanties en vue d'une pleine expression

6 L'érouv est un espace délimité par une frontière physique, parfois un fil qui court à plusieurs mètres au-dessus du sol, et qui permet aux juifs de se déplacer le jour du sabbat sur un territoire donné tout comme s'ils demeuraient à l'intérieur de leur résidence. Ceci rend possible entre autres de transporter ou de pousser des objets sur la rue sans violer le sabbat.

7 Pour éviter aux juifs hassidiques de devoir déplacer leur voiture le jour du sabbat, l'arrondissement d'Outremont repousse de quelques heures l'enlèvement de la neige dans les zones les plus associées à cette communauté.

de leurs croyances. Sans adhérer pour eux-mêmes à une idéologie légaliste qui préserve et privilégie les choix de l'individu face au collectif, les tenants du hassidisme n'en jouissent pas moins d'avantages qui les mettent pour l'essentiel à l'abri de l'arbitraire et de la discrimination. Ces gains issus de l'affirmation des libertés fondamentales, et qui prennent toute leur importance pour une minorité ayant fait l'expérience historique du génocide, peuvent paraître au-delà de certaines dénégations un bien précieux et un progrès notable par rapport à des époques antérieures. Malgré une distance pratiquée dans les rapports sociaux et une adhésion plutôt tiède au vivre-ensemble, les Pieux sont néanmoins plongés dans un contexte de modernité tout à fait incontournable et dont ils sentent les effets de manière constante. Jour après jour ils utilisent des technologies de communication de pointe, entrent en interaction avec la société québécoise et nord-américaine, et constatent de visu comment vivent leurs voisins non juifs. Les Hassidim ont même appris à se positionner sur le plan des relations publiques et recourent à des stratégies efficaces lorsqu'il est nécessaire pour eux de faire du lobbying politique, comme en témoignent certains articles parus dans la presse récemment⁸.

Malgré tout ce qui s'est écrit sur un ton sensationnaliste à leur sujet dans certains médias, les juifs hassidiques cultivent la bonne entente dans les quartiers où ils sont majoritaires et tendent à développer des liens avec l'extérieur. Il est facile de noter par exemple que le côtoiement entre eux et les personnes d'autres origines est généralement pacifique et que leur comportement dénote un respect de l'autre. La difficulté tient à ce que les Pieux se gardent à l'écart des rapports sociaux les plus courants, surtout lorsqu'il s'agit d'individus n'appartenant pas à leur communauté immédiate, incluant les Juifs perçus comme séculiers, et qu'ils conservent une distance plus grande que la norme face aux tenants d'autres traditions religieuses. Ces attitudes sont souvent comprises à première vue comme étant la marque d'une indifférence coupable ou un manque de politesse élémentaire. Il y a aussi que le port des signes extérieurs de la foi, particulièrement insistant chez les juifs hassidiques, irrite les défenseurs de la laïcité qui y voient parfois un envahissement du religieux dans l'espace public. Ce rappel est particulièrement cuisant pour les populations d'origine catholique qui émergent à peine d'une époque où l'Église dominait les consciences et imposait son enseignement à l'ensemble de la population. Le fait demeure que les francophones ne possèdent pas en général les clés requises pour resituer la présence de communautés hassidiques à Outremont ou ailleurs à Montréal, et qu'ils ont une notion trop différente du vivre-ensemble pour apprécier les raisons d'une mise à l'écart en apparence volontaire de la part des Pieux. Malgré une tolérance accrue à la diversité sous toutes ses formes et une meilleure articulation entre le récit national québécois et les communautés hassidiques, il reste que l'expression d'une croyance religieuse continue de poser des difficultés majeures dans certains cas, surtout si elle ne se rattache pas à la tradition chrétienne. On note cette tendance dans la médiatisation excessive dont les juifs hassidiques ont été l'objet, y compris il y a quelques années lors

8 Le 5 juin 2011, une congrégation hassidique de la rue Hutchison, située dans le Mile-End et appartenant au mouvement Bobov, a ouvert les portes de sa maison de prière afin de convaincre ses voisins non-Juifs du bien-fondé d'une rénovation immobilière soumise à un référendum municipal. Malgré que la consultation n'ait pas donné les résultats escomptés, la visite des lieux n'en constituait pas moins une première pour la communauté et mettait à jour une volonté nouvelle de dialogue avec les autres habitants du quartier (Deglise 2011).

de certaines campagnes de presse négatives (Herman 2008-2009 : 139-166), et dans l'attitude de plusieurs intervenants au moment des audiences de la commission Bouchard-Taylor⁹. Il en va de même à Outremont de certains citoyens qui ont tenu au sujet de la présence hassidique des propos outrageants qui portent toutes les marques d'un discours obsessionnel.

Tout de même, comme pour contrebalancer cette impression insistante au premier abord de refus de communiquer au-delà de la barrière culturelle et religieuse, il est intéressant de remarquer qu'il semble aussi exister un effet de fascination mutuelle entre Juifs hassidiques et francophones. Dans l'agglomération montréalaise, le côtoiement entre les deux ensembles est très prononcé dans le Mile-End et dans la partie est d'Outremont. Il n'existe aucun équivalent à cette situation dans les territoires à majorité anglo-britannique situés plus à l'ouest sur l'île de Montréal. Il en va de même de la petite communauté des juifs hassidiques de Tash qui est entièrement entourée, dans la municipalité surtout rurale de Boisbriand, de populations francophones unilingues. Le témoignage de foi intense que présentent aujourd'hui les Pieux au sortir d'une *yeshiva* ou d'une *beys-medresh*, incluant le port de tenues vestimentaires facilement identifiables, rappelle une époque pas si lointaine où les catholiques canadiens-français se pressaient en grand nombre dans leur propres lieux de culte et s'adressaient à un clergé vêtu de longs vêtements noirs. Vulnérables sur le plan du nombre et assaillis lors d'un passé récent pour n'avoir pas voulu se conformer à des normes dites universelles, Juifs hassidiques et francophones forment des minorités unies symboliquement par une résistance à l'américanisation et à l'anglicisation, ou à tout le moins dont la mémoire collective s'illustre par le rappel de discriminations à caractère historique. D'autre part, l'étalement des symboles catholiques, notamment sous la forme d'édifice monumentaux, est encore très visible à Montréal, et n'a rien à envier à la propension hassidique à meubler le paysage urbain de significations religieuses. Jusqu'à la littérature québécoise contemporaine qui s'est récemment enrichie d'un roman de Miriam Beaudoin (2006), intitulé *Hadassa*, lequel relate le quotidien d'une jeune enseignante francophone travaillant dans une école hassidique pour filles de Montréal¹⁰. Et que dire du succès inespéré en langue française des récits à caractère hassidique publiés par Malka Zipora en 2006, elle-même membre de la communauté satmar, et qui racontent le quotidien d'une famille pieuse à Outremont¹¹. Tout dernièrement, la romancière Abla Farhoud (2011) a même fait paraître une œuvre intitulée *Le sourire de la petite juive*, qui se veut un regard jeté par une écrivaine francophone fictive sur les communautés hassidiques de la rue Hutchison.

Dans nos sociétés démocratiques, le vivre-ensemble intègre une composante laïque qui est rarement remise en question et que sous-tend l'expression des droits fondamentaux, même en l'absence d'une clause légale explicite. Dans la même veine, nos chartes canadienne et québécoise accordent aussi aux individus des privilèges inaliénables et considèrent l'affirmation d'une croyance religieuse comme faisant partie des libertés premières. Les Juifs hassidiques bénéficient de ces notions tout comme les autres citoyens, sauf qu'ils forment aussi des communautés organiques et occupent par

9 Voir à ce sujet les déclarations du Congrès juif québécois : <http://www.cjc.ca/2007/11/07/hearings-present-biased-view-jewish-group-says-quebec-is-welcoming-but-you-wouldnt-get-that-impression-from-the-commission/>.

10 Ce roman s'est mérité en 2007 le Prix des lecteurs France-Québec et le Prix des Collégiens.

11 L'édition originale en langue anglaise a été publiée sous le titre de *Rather Laugh Than Cry : Stories from a Hassidic Household*, Montréal Véhicule Press, 2007.

leur densité de peuplement des espaces territorialement définis et facilement identifiables au sein de certains quartiers. Qui plus est, les Pieux appartiennent à une tradition spirituelle plusieurs fois millénaire et offrent un positionnement doctrinal cohérent et systématique. S'agissant d'eux, l'ouverture interculturelle ne reste pas un phénomène lointain ou un concept abstrait que l'on peut étendre à des situations plus générales, comme par exemple pour ce qui est des « femmes voilées » ou de « l'orthodoxie religieuse » globalement. Ici le vivre-ensemble doit s'enrichir d'une connaissance minimale des traditions de l'autre et d'une volonté de tolérance clairement manifestée, qui souvent passe par un apprentissage plus pragmatique et plus exigeant des grands principes de la démocratie libérale. Il est important de noter à ce sujet d'ailleurs que les grands principes légaux de la société civile moderne trouvent une correspondance intéressante dans un principe talmudique fondamental très ancien, lequel exige que les Juifs respectent dans les pays où ils habitent les lois légitimes en vigueur. Ce précepte formulé sous l'expression araméenne *dina de malkuta dina*¹², rappelle aux juifs hassidiques l'importance qu'il y a pour eux à respecter et à mettre en application les principes essentiels de la démocratie participative.

La présence des communautés hassidiques à Outremont soulève aussi des enjeux importants dans le cadre des discussions ayant cours présentement dans la société québécoise autour de la laïcité. Ce principe soulève en fait la question de l'attitude que l'État doit prendre face aux croyances religieuses en général et surtout face aux citoyens qui affichent ouvertement dans l'espace public un attachement à une tradition spécifique. Dans le cadre d'une société où les chartes canadiennes et québécoises consacrent la liberté d'expression religieuse comme un droit fondamental et inaliénable, un positionnement de laïcité ouverte et de tolérance bienveillante semble la seule voie qui s'offre aux citoyens¹³. Si l'État chemine vers une laïcité toujours plus affirmée dans un contexte légal respectueux des différences, les simples citoyens eux n'ont aucune obligation à cet égard et peuvent conserver dans leur vie privée l'attitude que leur dicte leur conscience. Il en va de même de leur droit de se réunir en communautés constituées autour de pratiques religieuses communes, à condition de maintenir la paix publique et de ne pas s'engager dans des démarches insistantes visant la conversion d'autres individus n'appartenant pas au groupe. Ce droit fondamental permet aux tenants d'une croyance d'obtenir des services gouvernementaux jugés essentiels sans se départir des signes extérieurs de leur foi ou sans être placés dans une situation de fait contraire à leur sensibilité ou à leurs principes religieux. Bien qu'ils représentent un cas plus visible et plus médiatisé, et par là parfois plus difficile à aborder pour certains intervenants, les juifs hassidiques ont droit eux aussi à une juste interprétation de la laïcité ouverte. Plusieurs jugements récents des tribunaux ont confirmé cette interprétation de la liberté d'expression religieuse, dont celui au sujet de l'érouv qui obligeait en 2001 la municipalité d'Outremont à ne plus retirer le fil mis en place par les communautés hassidiques à quelques mètres au-dessus du sol.

Plus important encore, de nombreux organismes et services gouvernementaux de l'arrondissement d'Outremont et des quartiers montréalais avoisinants se sont adaptés à la présence de juifs

12 L'expression rédigée à l'origine en langue araméenne se traduit par : « La loi du pays est la loi ». Elle appartient à un corpus de réflexions légalistes formulées vers le III^e siècle de notre ère et consignées dans le Talmud de Babylone.

13 « Manifeste pour un Québec pluraliste », *Le Devoir*, <http://www.ledevoir.com/societe/actualites-en-societe/282309/manifeste-pour-un-quebec-pluraliste>, consulté le 3 février 2010.

hassidiques au sein de leurs clientèles régulières et ont procédé à des ajustements de bon aloi ne nécessitant pas le recours à une cour de justice ou à une interprétation strictement legaliste d'une situation donnée. Plusieurs affaires ont ainsi défrayé la chronique dernièrement, qui sont l'illustration d'une volonté partagée de trouver par les voies normales un terrain d'entente entre les Pieux et leurs voisins, comme par exemple en 2007 lors de l'épisode des vitres givrées au YMCA du Parc. Les Hassidim d'autre part ne forment qu'une petite partie des populations montréalaises qui affichent un attachement à une tradition autre que chrétienne. D'autres communautés de croyants sollicitent à ce sujet l'attention des pouvoirs publics et négocient des arrangements satisfaisants, sans pour autant se mériter une couverture médiatique abusive et une attention démesurée par rapport à leur nombre. Il reste que dans le cas plus particulier des juifs hassidiques d'Outremont, l'État et ses représentants ont une obligation de négociation, de dialogue et d'échange constructif, menant à des ajustements raisonnables là où des enjeux fondamentaux de neutralité et de laïcité ouverte ne sont pas en cause. Il en va de même de tous les citoyens qui résident dans l'arrondissement et partagent l'espace public avec les Pieux. Ceci inclut le devoir de ne pas nourrir les préjugés par des jugements à l'emporte-pièce, ou en véhiculant des informations biaisées au sujet de communautés dont les croyances fondamentales sont en général mal comprises du grand public. De même, les Hassidim — et ils ont commencé à le comprendre — ont tout intérêt à suivre les lignes de force de la démocratie participative et à tenter de communiquer leur récit fondateur par de nouvelles voies, qui restent à inventer. ■

RÉFÉRENCES

- Ancil, Pierre, « La trajectoire interculturelle du Québec : la société distincte vue à travers le prisme de l'immigration », dans André Lapierre, Patricia Smart et Pierre Savard (dir.), *Langues, cultures et valeurs au Canada à l'aube du XXI^e siècle*, Ottawa, Conseil international d'études canadiennes et Carleton University Press, 1996, p. 133 à 154.
- Bauer, Julien, « Les communautés hassidiques de Montréal », dans Pierre Ancil et Ira Robinson (dir.), *Les communautés juives de Montréal, histoire et enjeux contemporains*, Sillery, les Éditions du Septentrion, 2010.
- Beaudoin, Miriam, *Hadassa*, Montréal, Leméac, 2006.
- Deglise, Fabien, « Les portes s'ouvrent, les voisins compatissent », *Le Devoir*, [En ligne], <http://www.ledevoir.com/societe/ethique-et-religion/324863/les-portes-s-ouvrent-les-voisins-compatissent>, 2011, consulté le 6 juin 2011.
- Farhoud, Abla, *Le sourire de la petite juive*, Montréal, VLB éditeur, 2011.
- Gervais, Lisa-Marie, « Communauté juive orthodoxe. Prête pour le Québec d'aujourd'hui ? », *Le Devoir*, [En ligne], <http://www.ledevoir.com/societe/actualites-en-societe/312120/communaute-juive-orthodoxe-pret-es-pour-le-quebec-d-aujourd-hui>, 2010a, consulté le 1^{er} décembre 2010.
- Gervais, Lisa-Marie, « Communauté juive orthodoxe. Virage à 180° à l'école Belz », *Le Devoir*, [En ligne], <http://www.ledevoir.com/societe/education/311987/communaute-juive-orthodoxe-virage-a-180-a-l-ecole-belz>, 2010b, consulté le 2 décembre 2010.
- Herman, Dana, « "An Affair to Remember": the Outremont dispute of 1988 », *Canadian Jewish Studies / Études juives au Canada*, vol. 16-17, 2008-2009, p. 139-166.
- Patriquin, Martin, « Outremont's Unholy Mess. A Long-Brewing Fight over Accomodating Hassidim Turns Ugly », *Maclean's*, [En ligne], <http://www2.macleans.ca/tag/pierre-lacerte/>, 2010, consulté le 14 avril 2010.
- Rapport intégral de la commission Bouchard-Taylor, *Fonder l'avenir. Le temps de la réconciliation. Rapport de la Commission de consultation sur les pratiques d'accommodements reliés aux différences culturelles*, Québec, gouvernement du Québec, 2008.
- Zipora, Malka, *Lekhaim ! Chroniques de la vie hassidique à Montréal*, Montréal, Éditions du passage, 2006.